



09.08.2015 - 13:15 Uhr

Attention rentrée scolaire: les conseils de l'ACS aux automobilistes

Berne (ots) -

Nous y voilà. La fin des vacances estivales donnent le signal de la rentrée scolaire. Il s'agit dès lors pour les automobilistes de redoubler de vigilance à l'égard des enfants. L'Automobile Club de Suisse (ACS) leur conseille à cet égard de respecter un certain nombre de règles fondamentales en matière de comportement au profit de la sécurité routière et de la prévention.

On enregistre chaque année en Suisse quelques 2000 accidents de la route impliquant des enfants de moins de 16 ans. Selon le bpa, l'inattention, la distraction et le manque de concentration sont les principales causes d'accidents chez les moins de 14 ans. Chez les enfants, la conscience du danger n'est que pleinement acquise, entre huit et dix ans. Les plus vulnérables sont les écoliers de première année, pour lesquels le premier jour d'école après le jardin d'enfants va souvent de pair avec l'apprentissage d'un nouvel itinéraire pour se rendre à l'école. Afin de réduire les risques, une attention extrême est exigée des automobilistes.

Conseils et règles de comportement à l'adresse des automobilistes

L'ACS appelle les automobilistes à suivre les conseils et les règles de comportement suivants:

- Soyez particulièrement vigilants à l'abord des écoles et des arrêts de bus scolaires ou de transport publics.
- Réduisez votre vitesse lorsque vous voyez un enfant aux abords de la chaussée et soyez prêts à freiner.
- Marquez un arrêt complet avant un passage pour piétons. En effet, dans les leçons d'éducation routière, les enfants apprennent à ne traverser que lorsque les roues des véhicules sont à l'arrêt complet.
- Ne faites pas de signe de la main aux enfants, car ils peuvent se sentir incités à courir pour traverser sans faire attention aux autres sources de danger.
- La plus grande prudence est également recommandée à l'égard d'enfants circulant à vélo. Respectez une distance latérale suffisante par rapport à ces derniers et soyez préparés à tout comportement inapproprié de leur part.
- Montrez toujours l'exemple, d'autant plus si vous êtes à pieds, car les enfants fonctionnent par mimétisme.

Depuis sa création il y a plus d'un siècle, l'ACS s'engage en faveur de la sécurité et de l'éducation routière. À travers son action «Le merle blanc de l'ACS», il s'engage activement et durablement en faveur d'une plus grande sécurité routière des adultes et des enfants. Le merle blanc de l'ACS a été institué comme symbole de la prévention des accidents de la route. Depuis bientôt 60 ans, il est employé dans le cadre de l'éducation routière des enfants et de la sécurité routière de tous les autres usagers de la route (cf. www.merleblanc.ch).

L'Automobile Club de Suisse (ACS), fondé le 6 décembre 1898 à Genève, a pour but de regrouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il attache une attention particulière à la législation en matière de circulation routière et à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.

Informations complémentaires:

Dr Stefan Holenstein
Directeur général de l'Automobile Club de Suisse (ACS)
Tél.: 031 328 31 19
079 241 59 57
E-mail: stefan.holenstein@acs.ch